

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Plan Climat Air Énergie Territorial :

### Le territoire s'engage pour la transition écologique

Challans Gois Communauté s'engage pour la transition écologique et met en place un Plan Climat Air Énergie Territorial. Ce plan vise à accélérer localement la transition énergétique afin de lutter contre le réchauffement climatique et de s'adapter à ses changements.

#### Un PCAET : c'est quoi ?

##### > Contexte

Notre société est confrontée à des défis majeurs : dérèglement climatique, catastrophes naturelles, dépendance aux énergies fossiles, raréfaction des ressources, perte de la biodiversité, pollution... Pour limiter ces effets, Challans Gois Communauté s'est engagée pour la transition écologique et a **démarré son Plan Climat Air Énergie en janvier 2019**.

##### > Objectif du Plan Climat Air Énergie Territorial

Construire un projet territorial de développement durable doit permettre de :

- **limiter le réchauffement climatique** : réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, maîtriser les consommations d'énergies...,
- **s'adapter au changement climatique** : montée des eaux, sécheresses, canicules...

Le PCAET sera le **document de référence Climat-Air-Énergie** pour l'ensemble des parties prenantes du territoire (forces vives, entreprises, acteurs publics...). Il s'agit d'un **projet local pour le territoire**, dont Challans Gois Communauté est le coordinateur.

#### L'état des lieux énergétique et climatique de notre territoire

Un diagnostic a été établi afin d'identifier les productions et consommations énergétiques actuelles du territoire, ainsi que le potentiel d'énergies renouvelables, la qualité de l'air et la vulnérabilité au changement climatique.

##### > Des consommations énergétiques à réduire de moitié

Pour relever le défi de la transition énergétique : **les consommations d'énergies sur le territoire à horizon 2050 doivent être divisées par deux, par rapport à 2015**.

Aujourd'hui les principaux secteurs consommateurs sont le résidentiel et le tertiaire (50%) et le transport routier (26%).

### > Les énergies vertes à développer

Aujourd'hui 22% de la consommation du territoire est couverte par les énergies renouvelables. Pour respecter les objectifs nationaux, le territoire doit atteindre 32% d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Il s'agira donc notamment de trouver des alternatives à l'utilisation de fioul dans le secteur résidentiel (chauffage), et de produits pétroliers pour le secteur des transports.

### > Une nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Les deux principaux secteurs émetteurs sur le territoire sont l'agriculture (47% en 2016) et les transports routiers (25% en 2016).

Pour répondre aux objectifs nationaux, le territoire doit réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 et de 75% d'ici à 2050. Il s'agira donc là encore de :

- Réduire les consommations d'énergies fossiles des secteurs du résidentiel et des transports.
- Travailler avec le secteur agricole afin d'adopter des pratiques permettant de préserver et stocker davantage de carbone dans les sols.

### > Une qualité de l'air à améliorer

Une analyse des polluants atmosphériques a été réalisée (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, composés organiques volatils autre que le méthane, ammoniac et particules fines (PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub>). Globalement, les émissions rapportées au nombre d'habitants sont similaires ou inférieures à celles du département.

Il s'agira néanmoins de limiter ces polluants dans les différents secteurs d'activités (chauffage pour le résidentiel, pratiques agricoles, process industriels, alternatives aux véhicules thermiques polluants...).

### > Des tendances climatiques

*Hier et aujourd'hui* : On constate une hausse des températures de + 0,3°C par décennie depuis 1959 avec des épisodes de sécheresses plus fréquents et une forte vulnérabilité à l'érosion du trait de côte et aux inondations.

*Demain* : Une augmentation des températures moyennes de 3,2°C d'ici à 2100, des vagues de chaleur et sécheresses plus fréquentes, plus longues et plus intenses, mais aussi des inondations et submersions.

*Impacts* : Ces changements nécessitent de se préparer et d'avoir une vigilance accrue concernant les ressources en eau douce (quantité et qualité), les écosystèmes, l'agriculture, la santé des populations

...

## Une stratégie pour le territoire

Sur la base de cet état des lieux, et suite aux réflexions engagées avec les forces vives sur les enjeux du territoire lors d'ateliers participatifs (cf. ci-après), une stratégie Climat Air Énergie a été proposée.

1. Un territoire résilient face au climat de demain pour préserver son cadre de vie et ses milieux naturels
2. Un territoire producteur en énergie et en alimentation locale
3. Un territoire sobre et économe qui réduit son impact sur le climat
4. Un territoire qui se veut exemplaire - le rôle des collectivités

### OBJECTIFS :

- Réduire les consommations énergétiques de 27% d'ici à 2030 et environ 50% à horizon 2050,
- Pour les énergies renouvelables : passer de 22% des consommations du territoire à 43% des consommations à horizon 2030, et que le territoire soit autonome d'ici à 2050.

Ces trajectoires seront affinées et retravaillées au cours du programme d'actions, mais elles permettent déjà de se fixer un cap et une ambition pour l'avenir.

### > Rappel du calendrier

- Janvier à Avril 2019 : Élaboration du diagnostic
- Mai - Juin 2019 : 3 Ateliers participatifs sur les enjeux et objectifs stratégiques
  - > 22 mai : Comment s'adapter au changement climatique ?
  - > 28 mai : Comment réduire ensemble la consommation énergétique du territoire ?
  - > 5 juin : Quelles énergies renouvelables développer sur notre territoire ?
- Juillet 2019 : Définition de la stratégie
- Octobre 2019 : Réunion grand public : partage du diagnostic et de la stratégie du Plan Climat, puis temps d'échanges autour d'initiatives et projets de la transition écologique.
- Septembre à Novembre 2019 : Élaboration du programme d'actions concrètes
- Décembre 2019 : Validation du projet de Plan Climat Air Énergie Territorial

## Appel aux forces vives

- > Toutes les personnes (porteurs de projets, entreprises, citoyens...) intéressées ou déjà investies sur ces sujets sont invitées à participer à ces temps d'échanges. Les personnes souhaitant davantage d'informations peuvent s'adresser à [climat-energie@challansgois.fr](mailto:climat-energie@challansgois.fr) ou visiter la page climat-air-énergie du site internet : <https://www.challansgois.fr/nos-projets/environnement/climat-air-energie/>